



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Memento Finance SA en liquidation, Sion**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 28.03.2013
4. Echéance de préavis des créances: **21.06.2013**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Memento Finance SA en liquidation, M. Damien Cleusix, liquidateur, Rue de Lausanne 2, 1950 Sion
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément aux art. 742 et 745 du Code des obligations, les éventuels créanciers de la société sont sommés de produire leurs créances par écrit auprès du liquidateur dans le délai d'un mois dès la troisième publication du présent avis.

Memento Finance SA
1950 Sion

00896517



Montag - Lundi - Lunedì, 06.05.2013, No 86, Jahrgang - année - anno: 131

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)